

## **« MA SANTÉ 2022 » : LA FIN DE L'ACCÈS AUX SOINS DE PROXIMITÉ**

La Coordination, réunie lors de sa 30<sup>ème</sup> rencontre nationale à Luçon, a analysé les annonces du plan « Ma santé 2022 » présenté par le Président de la République le 18 septembre dernier.

Nous dénonçons l'approche qui consiste à renvoyer les problématiques prégnantes de notre système de santé sur sa mauvaise organisation et à nier le sous-financement chronique dont il souffre depuis des années, en particulier à l'hôpital et dans les EHPADs, avec entre autres un manque cruel de personnels.

C'est d'autant plus scandaleux que de nouvelles restrictions budgétaires sont annoncées à hauteur de 3,8 milliards d'euros

Nous prenons acte positivement de la suppression du numerus clausus, proposition que nous portions officiellement depuis 2006 et plus récemment au travers de notre pétition nationale « Stop à la catastrophe sanitaire annoncée, exigeons l'accès aux soins pour toutes et tous » \*. Cependant, cette seule annonce ne suffira pas à régler la question de la démographie médicale et des déserts médicaux qui en découlent.

En effet, il n'a été défini ni d'objectifs quantitatifs (combien de médecins par an), ni les moyens nécessaires aux universités pour accueillir d'avantage d'étudiants. Par ailleurs il n'est pas fait mention d'une évaluation des besoins sur les territoires. Ces mesures, au mieux, apporteront une réponse dans une dizaine d'années, temps de formation d'un médecin.

Concernant l'hôpital public, avec l'annonce de la refonte en trois niveaux d'hospitalisation, c'est la poursuite et l'accélération des restructurations : de 250 à 350 hôpitaux supplémentaires verraient la fermeture de leur maternité, leur chirurgie, leur service de spécialités, leur service d'urgences, leur radiologie et deviendraient des hôpitaux de proximité « coquille vide ». Il y a donc tromperie dans le discours gouvernemental sur les structures de proximité.

L'ouverture des groupements hospitaliers de territoire au secteur privé se traduira par une privatisation de pans entiers d'activité. A terme, on peut craindre que la notion même d'hôpital public et de ses missions disparaissent au profit d'un modèle semblable à celui des États Unis.

L'e-médecine, outil qui devrait permettre une mise en relation des professionnels, un complément dans leurs pratiques, n'est vu que comme un moyen de les remplacer.

La relation dans le « prendre » soin des patients est totalement absente des objectifs de ce plan de santé.

.../...

S'agissant des EHPAD et de la perte d'autonomie, ils ne sont qu'à peine évoqués, alors qu'il manque des dizaines de milliers de postes.

La Psychiatrie, sinistrée perd de plus en plus sa spécificité.

En conclusion, face aux alarmes lancées depuis des mois dans le secteur de la santé, le gouvernement n'entend pas et poursuit dans la même voie : politique d'austérité et réductions des dépenses publiques, fermetures de services et suppressions de postes de soignants, glissement de la prise en charge par l'assurance maladie vers les complémentaires...

La Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité demande l'arrêt des fermetures et restructurations des établissements de santé publics de proximité et exige le retour à un maillage territorial égalitaire permettant de répondre aux besoins des populations partout :

- Multiplication des centres de santé, structures publiques plutôt que les maisons de santé, structures privées
- Maintien et extension des sites hospitaliers de proximité avec services d'urgence et SMUR, Chirurgie, Médecine, Maternité, radiologie et Laboratoire, le partenariat avec des établissements de niveau supérieur quand la prise en charge le nécessite
- La définition du nombre de généralistes et de spécialistes en fonction des besoins des territoires
- La remise en question de la liberté d'installation, une régulation assurant leur répartition en fonction des besoins, tant en ville qu'à l'hôpital.
- Des moyens pour une politique de santé répondant aux besoins de toutes et tous, avec une Sécurité Sociale ayant pour objectif le 100%, de la prévention à la dépendance, en passant par le soin et l'éducation thérapeutique, indépendante et gérée de façon démocratique.
- Suppression des exonérations de cotisations sociales patronales et reversement des excédents budgétaires de la Sécu à l'Hôpital public et aux EHPADs à but non lucratif.

<https://www.mesopinions.com/petition/sante/stop-catastrophe-sanitaire-annoncee-exigeons-acces/37000>



**COORDINATION NATIONALE**  
**des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité**  
*(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)*  
Siège social : **1 rue Jean Moulin 70200 LURE**  
Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15  
**Tél : 09 67 04 55 15**  
**SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025**  
**Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146**  
Site : <http://coordination-defense-sante.org/>  
Contact : [cda12550@coordination-defense-sante.org](mailto:cda12550@coordination-defense-sante.org)  
Présidente : Hélène DERRIEN [derrien.h29@gmail.com](mailto:derrien.h29@gmail.com)  
Adresse : 5 impasse Emmy Leuze Hirschfeld - 29900 CONCARNEAU - Tél 09 53 28 95 10 - 06 77 36 35 98  
Vice-Présidente : Rosine LEVERRIER [boudchoum@wanadoo.fr](mailto:boudchoum@wanadoo.fr)  
Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02